

Forum Régional de la conservation sur le Thème :

Conservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique: Sources de progrès, de stabilité et de développement durable en Afrique Centrale et Occidentale.

Bamako, du 2 au 5 Novembre 2015

Communiqué Final

Du 02 au 05 Novembre 2015 s'est tenu au Centre International des Conférence de Bamako, le deuxième forum régional de la conservation de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale. Placé sous le thème « *conservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique : Sources de progrès, de stabilité et de développement durable en Afrique Centrale et Occidentale* », le forum a réuni 140 participants, représentant les trois piliers de l'UICN (Membres, Commissions et Secrétariat), les conseillers régionaux et les partenaires techniques et financiers de l'Union en Afrique centrale et occidentale.

Les travaux se sont déroulés sur quatre jours articulés autour d'une cérémonie d'ouverture, des exposés et échanges, et une cérémonie de clôture.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame KEITA Aminata MAIGA, Première Dame de la République du Mali et Marraine du Forum régional de conservation de l'UICN en Afrique Centrale et occidentale. Cette cérémonie a été marquée par sept allocutions.

Dans son mot de bienvenue, M. Moriba NOMOKO du Comité National des Membres de l'UICN du Mali a présenté ses remerciements à tous les acteurs qui ont œuvré à la tenue du forum, en particulier les hautes autorités maliennes, notamment la Première Dame et le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable qui ont accepté d'abriter et de soutenir financièrement et logistiquement cet important événement au côté du Secrétariat de l'Union, de ses membres et des comités régional et national de l'UICN. Il a salué le soutien de longue date de la Première Dame aux actions de conservation au Mali, à travers l'ONG AGIR dont elle est la Présidente fondatrice.

La seconde allocution a été présentée par M. Isaac MOUSSA, Président du Comité Régional des Membres de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale (CREMACO) qui a remercié les membres de l'UICN en Afrique centrale et occidentale pour leur mobilisation et le gouvernement du Mali pour avoir accepté d'abriter le forum. Il a exhorté les membres du PACO à rester encore plus motivés pour la réussite du prochain congrès mondial de la nature devant se tenir en septembre 2016 aux Iles Hawaï, aux Etats Unis. Il a souhaité que le CREMACO puisse assumer entièrement son rôle en se réorganisant et en étant plus proactif dans la contribution. Enfin, il a reconnu qu'en Afrique centrale et occidentale, des réflexions doivent urgemment être engagées pour trouver des solutions appropriées à la question du paiement régulier des cotisations annuelles.

Dans son allocution, Mme Inger ANDERSEN, Directrice Générale de l'UICN a souhaité la bienvenue aux participants à ce forum régional de la conservation. Elle a remercié les autorités pour avoir ouvert les portes du pays à l'UICN et pour l'accueil chaleureux dont les participants ont fait l'objet depuis leur arrivée en terre malienne. Elle a salué les efforts consentis par les Autorités maliennes pour mettre l'ensemble des participants dans d'excellentes conditions de travail. Elle a insisté sur la

position stratégique de la région d'Afrique centrale et occidentale dans la conservation, l'impératif imposé par les pressions diverses sur la biodiversité et, la nécessité de trouver un équilibre entre développement et conservation de la nature. Pour réaliser cet impératif, l'agenda post-2020 et la récente adoption des objectifs de Développement Durables (ODD) doivent retenir l'attention des participants au forum au cours des discussions. Enfin, elle a insisté sur le fait que ce forum représente une étape très importante vers le prochain congrès mondial de la nature qui doit déboucher sur une rupture avec le passé et la construction de nouveaux partenariats.

Dans son intervention M. Zhang XINSHENG, Président de l'UICN, a également souhaité la bienvenue aux participants à ce forum au Mali dont la richesse culturelle et biologique a été rappelée. Il a adressé les sincères remerciements de l'UICN aux autorités maliennes pour leur hospitalité et la Première Dame pour son soutien inestimable. Pour le président de l'Union, l'adoption récente des ODD représente une opportunité que le forum doit saisir pour identifier les actions à entreprendre en Afrique centrale et occidentale. Il a réitéré sa disponibilité à écouter les membres, leurs soucis et leurs attentes vis-à-vis du conseil de l'Union. Enfin, il a insisté sur le fait qu'aucun développement ne peut être atteint au détriment de la nature et sur le rôle important que la société civile joue dans ces dynamiques.

M. Ousmane KONE, Ministre de l'Environnement de l'Assainissement du Développement Durable du Mali, dans son allocution, a souhaité la bienvenue à tous les participants au Forum. Il a exprimé les remerciements du gouvernement malien pour le choix porté sur son pays par l'Union pour cet important événement. Il a salué la Première Dame pour avoir accepté de parrainer ce Forum et son engagement personnel et à travers l'ONG AGIR pour la cause de l'environnement au Mali. Il a rappelé les engagements politiques que le Mali a pris pour relever les défis environnementaux, en particulier ceux liés aux changements climatiques et à la conservation de la biodiversité. Enfin, pour monsieur le Ministre, le forum offre à la région d'Afrique centrale et occidentale l'occasion de parfaire sa préparation vers la COP21 à Paris et le 6ème congrès mondial de la nature à Hawaï.

La Marraine du Forum, Madame KEITA Aminata MAIGA, Première Dame de la République du Mali, a, dans son discours d'ouverture, salué l'UICN pour la décision d'organiser ce Forum au Mali, en prélude au Congrès mondial pour la nature à Hawaï et la 21ème Conférence des Parties (CoP 21) à Paris. Elle est revenue sur les défis environnementaux auxquels fait face le Mali, à savoir la dégradation des terres et de la biodiversité, et leurs effets sur les populations, la crise sociopolitique qui a fragilisé les capacités des communautés de plus en plus vulnérables. Dans son allocution, elle a rappelé les actions prises par le gouvernement du Mali et ses partenaires pour la gestion durable des terres. Elle a également estimé que ce Forum permettra aux participants de mieux connaître les acquis à ce jour, et les défis, qui restent encore élevés pour les pays d'Afrique centrale et occidentale. La Première Dame a remercié la Direction Générale de l'UICN pour la confiance accordée au Mali et tous ceux qui ont œuvré à la tenue de cet événement. Enfin, elle a invité les participants à s'investir dans les discussions pour la réussite du forum et souhaité qu'à l'issue des échanges qu'elle espère fructueux, des idées pertinentes pour la conservation de la biodiversité et le changement climatique soient disponibles.

Ce forum est structuré autour de deux axes d'importance pour la vie de l'Union : technique et organisationnel. L'axe technique a été organisé autour de quatre sessions. La première a traité des questions (i) de politiques et stratégies de conservation de la biodiversité, (ii) de l'économie verte, la

résilience et l'adaptation des communautés au changement climatique, (iii) du financement de la conservation et du changement climatique et (iv) du contenu du programme quadriennal 2017-20. Au niveau de l'axe organisationnel, les thèmes suivants ont été discutés : (vi) le congrès mondial de la nature de 2016, (vii) la gouvernance de l'UICN, (vi) les commissions thématiques de l'Union, (vii) l'assemblée générale des Membres de l'UICN en Afrique centrale et occidentale. Les différents thèmes ont fait l'objet de présentations suivies de discussions.

Les principales délibérations des participants au forum sont les suivantes :

1. **Sur les politiques et stratégies de conservation de la biodiversité**, les participants ont reconnu la nécessité pour les pays d'Afrique centrale et occidentale de rendre leurs politiques nationales cohérentes et pertinentes pour la conservation de la biodiversité. La multiplicité des politiques nationales est source de confusion et d'absence de prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques sectorielles et économiques. Les pays doivent saisir les opportunités offertes par l'amélioration des connaissances sur le statut de la biodiversité à travers l'établissement de Listes Rouges des espèces et des écosystèmes, et les nouveaux mécanismes de financements internationaux pour créer l'environnement politique nécessaire à la conservation de la biodiversité, source de développement durable. Pour ce faire, les participants ont insisté sur la nécessité (i) pour les acteurs de la conservation de collaborer avec la recherche afin de rendre disponible les données fiables sur les espèces et les écosystèmes, et (ii) pour les Etats d'élaborer des politiques réalistes, à la hauteur de leurs moyens au lieu de politiques trop ambitieuses qu'ils arrivent difficilement à mettre en œuvre.
2. **Pour l'économie verte, la résilience et l'adaptation des communautés au changement climatique**, les participants ont interpellé les négociateurs sur le fait que la réussite de ces négociations pendant la CoP 21 soit un impératif et que l'atténuation et l'adaptation doivent aller de pair aussi bien pour l'Afrique que le reste du monde. Pour cela, le Groupe de négociateurs de l'Afrique doit mettre ensemble leurs capacités et ressources pour faire valoir la voie de l'Afrique. L'UICN doit poursuivre son influence en appui aux préoccupations des pays d'Afrique centrale et occidentale. Les participants ont également insisté sur la nécessité de faire le plaidoyer auprès des pays et des organisations intergouvernementales pour une prise en compte de la délicate question de la justice climatique et pour des réponses adaptées aux dégâts causés par les industries extractives en Afrique.
3. **Pour financer la conservation et les solutions au changement climatique**, les expériences présentées ont suscité des réflexions sur comment faire en sorte que les sources de financement disponibles soient accessibles à la majorité des Membres de l'UICN et aux pays d'Afrique centrale et occidentale. En effet, le processus d'accréditation des organisations pour la mise en œuvre des fonds verts climat est exigeant et requiert des soutiens forts de la part des Membres et composantes de l'UICN qui sont déjà accrédité (CSE, OPED) ou en voie de l'être (Secrétariat de l'UICN). Mais ce fonds constitue une opportunité d'accroître le financement pour la conservation de la biodiversité et les solutions d'adaptation aux effets et d'atténuation du changement climatique.
4. La contribution de l'Union à la résolution des défis de la conservation de la biodiversité et du changement climatique a été présentée et discutée à travers la **proposition de programme quadriennal global 2017-20 et le plan de travail de l'Union dans la région**. Le programme global a proposé les solutions en termes de changement dans les politiques et les actions que l'Union aimerait apporter à tous les pays du monde. A partir de là, le plan de travail de la région identifie sa contribution aux solutions proposées par le programme global. Les participants ont reconnu la pertinence de bâtir le programme quadriennal futur à partir des acquis du programme en cours

(2013-16). Les commentaires des Membres permettront d'affiner les résultats proposés, développer le cadre de mesure de ses performances et identifier les moyens requis pour la mise en œuvre du programme à venir.

5. Pour l'ensemble des Membres de la région, le **congrès mondial de la nature** constitue une étape très importante dans la démarche de gestion des problèmes environnementaux. Ils se sont engagés à une participation à la hauteur des défis environnementaux des pays d'Afrique centrale et occidentale. Les Membres se sont dits engagés à bien se préparer en tirant le meilleur profit des innovations introduites dans le déroulement des motions, y compris la contribution à la plateforme des résolutions et recommandations.
6. **La gouvernance de l'Union** a également été discutée par les participants, notamment les propositions du conseil de l'Union sur la question, le processus d'accréditation au congrès, le processus d'élection du conseil et du Président de l'Union, les options d'inclusion des organisations de peuples autochtones et tribaux, et des collectivités territoriales. Les participants ont souhaité une gouvernance de l'Union effective, efficace et inclusive dans tous les aspects de l'Union. Enfin, des informations sur le fonctionnement de l'Assemblée Générale des Membres ont été échangées. Par ailleurs les Membres ont identifié quinze idées de motions et des responsables pour travailler à leur promotion.
7. L'atteinte des résultats en matière de conservation de la biodiversité et de lutte contre la pauvreté dépend également de l'engagement de différentes **commissions thématiques de l'Union** au nombre de six. Quatre commissions ont présenté leur travail, leur structure et composition et leurs perspectives dans la région PACO: (i) commission de l'Éducation et de la Communication (CEC); (ii) Commission de la Gestion des Écosystèmes; (iii) Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP) et (iv) Commission sauvegarde des espèces. La participation de la jeunesse aux travaux des commissions ainsi que la répartition imparfaite des membres des commissions dans la région ont été perçues comme des insuffisances que les experts de la région doivent rattraper.
8. L'Assemblée générale des Membres de l'UICN en Afrique centrale et occidentale s'est tenue en marge du forum ; elle a permis aux Membres de discuter de la Vision du Membership, du Conseil, des idées de motions et de réformes ; les Membres ont également apporté des observations à prendre en compte pour la finalisation du programme quadriennal et formulé des recommandations à l'intention du secrétariat et du Conseil, notamment à propos des délais de paiement des cotisations annuelles.

Le forum régional de la conservation des membres de l'UICN en Afrique Centrale et Occidentale a ainsi permis d'atteindre des résultats encourageants, à savoir (i) l'identification des principaux défis de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles dans la région, (ii) le partage des expériences réussies en matière de réponses aux défis environnementaux (iii) les délégations africaines sont mieux informées sur les rendez-vous internationaux et sur leur rôle, en particulier la CoP 21 sur le changement climatique et le Congrès mondial de la nature.

Recommandation : les participants ont recommandé à la gouvernance de l'Union, l'extension du délai de paiement des cotisations des Membres de la région pour permettre une plus grande participation de la région au Congrès de Hawaii

Fait à Bamako, le 5 novembre 2015

Les Participants